

DEMANDE DE SUBVENTION DE RAYONNEMENT ET EVENEMENTIEL

ANNEE 2024

Remise du dossier le 13 septembre 2024
Les dossiers arrivant après cette date ne seront pas examinés.

Nom de l'association :

Discipline :

Siège social :

Nom et Prénom du (de la) Président(e) :

Nom et Prénom de la Personne en charge du dossier à contacter :

Tél. :

Courriel :

Intitulé de la demande :

Descriptif :

Eligibilité à la subvention de rayonnement ou exceptionnelle :

Evènementiel : l'objectif est d'accompagner l'organisation d'un évènement sportif sur le territoire à minima de niveau régional regroupant plusieurs équipes de plusieurs départements (au moins 4), et de plusieurs régions pour un niveau national.

- Possibilité d'accompagner un même évènement 3 fois
- Versement d'un pourcentage du coût de la manifestation
- Versement d'un acompte puis du solde après l'évènement et adaptation selon le coût final.

Rayonnement :

- Se qualifier à une compétition de niveau national minimum (hors 3 premiers tours de la Coupe de France de football) ou participer à un championnat de niveau national minimum ;
- Se qualifier pour les demi-finales d'une compétition régionale ou finir dans les 4 premiers ;
- Accession au niveau supérieur au-delà du départemental ;
- Versement d'une somme forfaitaire déterminée selon les demandes éligibles et leur niveau.

Demandes non éligibles :

- Les acquisitions de matériels ;
- La prise en charge de salaire ;
- Les formations ;
- Les événements tels que quines, lotos, repas, concert, ...

Le document de présentation de l'association devra contenir les données administratives, financières et générales (effectifs, composition du bureau...), les lieux de pratique

La notice descriptive présentera les détails de l'évènement organisé : sa nature, l'organisation prévue, les participants...

Pour le rayonnement, elle présentera la compétition ou le championnat dans lequel le club s'engage.

Préciser si le projet fait l'objet d'une labellisation, une réponse à un appel à projet ...

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER	A remplir par l'administration	
	Oui	Non
Pour la demande de subvention		
Lettre de demande de subvention à l'attention du Président du Grand-Figeac précisant l'objet et le montant de l'aide sollicitée		
Formulaire de demande de subvention de rayonnement et événementielle		
Présentation de l'association		
Notice descriptive		
Le montant détaillé de la subvention communautaire sollicitée pour la période et son mode de calcul,		
Calendrier de réalisation du projet		
Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ainsi que la composition du Bureau et du Conseil d'administration		
Bilan d'activité 2023 (sauf si transmis lors de la demande de subvention ordinaire)		
Bilan financier 2023 certifié conforme par le trésorier ou l'expert-comptable de l'association (sauf si transmis lors de la demande de subvention ordinaire)		
Budget prévisionnel 2024 et budget dédié pour l'action en 2024		
Etat du personnel permanent de la structure au 1 ^{er} janvier 2024 (nom, prénom, fonction exercée, temps de travail, type de contrat – CDD, CDI, emploi aidé, ...)		
Attestation d'affiliation à une fédération (sauf si transmis lors de la demande de subvention ordinaire)		
RIB et numéro SIRET + J.O		
Justificatif des demandes de subventions faites à d'autres organismes et/ou des réponses		
Engagement du respect des conditions de recevabilité et de délivrance du contrat d'objectif		
Toute autre pièce justificative en fonction du dossier		
Pour le versement de la subvention		
Justificatif des dépenses engagées		
Justificatif du niveau sportif atteint ou des équipes engagées pour un évènement régional ou national		
Justificatifs de la portée écoresponsable de la manifestation		
Justificatifs de l'organisation d'une manifestation concernant le sport adapté, l'handisport ou le sport féminin		

Remise du dossier le 13 septembre 2024

Les dossiers arrivant après cette date ne seront pas examinés.

Adresse d'envoi du dossier

Monsieur le Président du Grand-Figeac
2, rue Germain Petitjean
46000 FIGEAC

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'association déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes des informations administratives fournies dans ce dossier;
- que l'association **souscrit au contrat d'engagement républicain** annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de €;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association ;

Fait le
à

Contacts

Contacts
Grand-Figeac
Secrétariat Général ☎ 05 65 11 22 76 ✉ secretariat.general@grand-figeac.fr
Services Techniques ☎ 05 65 34 78 67 ✉ secretariat.techniques@grand-figeac.fr
Office Intercommunal des Sports Maison des associations Rue de la Pintre 46100 FIGEAC ☎ 05 65 34 52 54 ✉ coordination.oisgrandfigeac@gmail.com